



DEVENEZ FORMATEUR
DES ACTEURS PRAP 2S



Formation en intra-entreprise
(dans vos locaux, dates à votre convenance)



Formation en inter-entreprises
(dans un centre proche de chez vous)

OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation a pour finalité de permettre au futur formateur d'acteurs PRAP 2S, de concevoir, organiser, animer et évaluer une action de formation PRAP.

PUBLIC

Toute personne amenée à animer des formations PRAP dans le secteur sanitaire et médico-social.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable d'accompagner l'entreprise ou l'établissement dans sa démarche de prévention et dans l'évaluation et l'expression de ses besoins de formation-action prap.
- Être capable d'élaborer un projet de formation-action prap en tenant compte de la spécificité de l'entreprise ou de l'établissement.
- Être capable de mobiliser les différents acteurs et assurer la promotion d'une formation-action prap.
- Être capable d'analyser les risques liés à l'activité physique d'une situation de travail, dans le but de proposer des pistes d'amélioration.
- Être capable de déterminer d'éventuelles pistes d'amélioration (techniques, organisationnelles et humaines) permettant de supprimer ou réduire les risques identifiés.
- Être capable de construire un plan d'action d'amélioration des conditions de travail en rapport avec le projet de prévention de l'entreprise ou de l'établissement.
- Être capable de concevoir et organiser une formation-action prap.
- Être capable d'animer une séquence de formation en prenant en compte les caractéristiques d'un public adulte en formation.
- Être capable d'utiliser différentes méthodes d'évaluation.
- Être capable d'assurer ou faire assurer la gestion administrative d'une session de formation-action prap.
- Être capable de construire un argumentaire en faveur de l'accompagnement à la mobilité.
- Être capable de décliner les déplacements naturels en mouvements élémentaires en expliquant l'intérêt dans l'accompagnement.
- Être capable de guider l'analyse d'une situation d'accompagnement.
- Être capable d'argumenter le choix des aides techniques en fonction de leurs caractéristiques dans des situations d'accompagnement.
- Être capable d'argumenter la mise en œuvre de l'accompagnement de la mobilité.
- Être capable d'organiser l'épreuve certificative ALM de l'acteur

DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES

- Remise d'un classeur comprenant plus de 100 pages recto/verso, reprenant le contenu de la formation et les référentiels de l'INRS. Cours richement illustrés et interactifs adaptés au contexte professionnel,
- Support de cours offert
- Accompagnement personnalisé post-formation



INTERVENANT(S)

Titulaire du certificat de Formateur de Formateurs PRAP 2S/ALM valide, certifié par l'Assurance Maladie Risques professionnels et l'INRS



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exposés interactifs, démonstrations par le formateur, étude de cas, mise en situation...



CONDITIONS D'ÉVALUATION

- 5 épreuves certificatives :
- Réalisation et présentation d'un pré-projet de formation-action prap
 - Analyse d'une situation de travail à l'aide de la méthode adaptée
 - Conception et animation d'une séquence de formation-action dans le cadre du projet de formateur prap
 - Mise en œuvre et argumentation d'un ALM
 - Conception et mise en œuvre d'une épreuve certificative de l'acteur sur un ALM

ORGANISATION DE LA FORMATION

PRÉREQUIS

Être titulaire des « Bases en Prévention » de l'INRS
Formation du Dirigeant, employeur vivement recommandée

Il est recommandé de posséder un diplôme et/ou une expérience professionnelle en lien avec la certification visée

Disposer de capacités relationnelles, d'animation et d'expression

Savoir utiliser un logiciel de traitement de texte ainsi qu'un logiciel de présentation

Avoir suivi une formation d'Acteur PRAP (conseillé)

DURÉE

14 jours de formation (5 jours + 5 jours + 4 jours), dont 28 heures consacrées à l'Accompagnement de La Mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi (ALM)

3 jours de travaux intersession (1 jour + 2 jours)

EFFECTIF

Effectif minimum préconisé : 4 apprenants
Effectif maximum obligatoire : 10 apprenants

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

28 heures tous les 36 mois

ATTRIBUTION FINALE

Certificat Formateur PRAP 2S valable 36 mois, sous réserve de suivi de l'ensemble de la formation et de réussite aux épreuves certificatives

Attestation de fin de formation

ORGANISME DE DÉLIVRANCE

Assurance Maladie Risques Professionnels / INRS / SOFIS

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Articles L4541-1 et suivants du Code du Travail
Document de référence de l'INRS

ENGAGEMENT QUALITÉ SOFIS



Habilitation Assurance Maladie Risques Professionnels/INRS
Formation de Formateurs PRAP-2S n°H38284/2021/PRAP-2S-2/O/13



PROGRAMME

PARTIE THÉORIQUE | 50% - PARTIE PRATIQUE | 50%

Accompagner l'entreprise ou l'établissement dans sa démarche de prévention et dans l'évaluation et l'expression de ses besoins de formation-action prap

- Situer l'importance des risques liés à l'activité physique dans la structure
- Connaître et utiliser les différents indicateurs à disposition dans la structure
- Prendre en compte les mesures de prévention existantes
- Accompagner la structure dans la réalisation d'un diagnostic des risques liés à l'activité physique
- Identifier les différents enjeux de la prévention des risques professionnels de la structure
- Identifier les enjeux humains
- Identifier les enjeux financiers
- Identifier les enjeux réglementaires
- Définir, en fonction du diagnostic, les différents niveaux d'enjeux et les objectifs à atteindre
- Situer les enjeux et définir les objectifs stratégiques
- Situer les enjeux et définir les objectifs opérationnels
- Définir les objectifs de formation-action prap adaptés

Élaborer un projet de formation-action prap en tenant compte de la spécificité de l'entreprise ou de l'établissement

- Appréhender dans sa globalité la méthodologie d'un projet de formation et repérer les principales étapes
- Identifier le projet et l'intituler
- Exprimer la finalité du projet et le justifier
- Décliner les objectifs et préciser les échéances
- Élaborer et formaliser un projet de formation prap et identifier les ressources et les contraintes
- Définir les rôles des différents acteurs
- Exprimer les moyens existants et nécessaires (humains et matériels) à la réalisation du projet
- Établir un calendrier prévisionnel de déroulement de l'action
- Identifier les freins et prévoir des ajustements
- Établir un plan d'information du projet
- Proposer des critères d'évaluation, de réussite et de résultat
- Formaliser et présenter un projet de formation-action prap

Mobiliser les différents acteurs et assurer la promotion d'une formation-action prap

- Situer les différents acteurs de la prévention de l'entreprise ou de l'établissement
- Situer les acteurs externes
- Situer les acteurs internes
- Mobiliser les différents acteurs
- Repérer les différents leviers de mobilisation
- Mobiliser les acteurs prévention internes
- Mobiliser ou faire mobiliser les acteurs prévention externes

- Animer une réunion d'information et/ou de sensibilisation à la prap
- Utiliser les techniques d'animation d'une réunion
- Préparer la réunion en fonction de son auditoire

Analyser les risques liés à l'activité physique d'une situation de travail, dans le but de proposer des pistes d'amélioration

- Observer et décrire une situation de travail avec une méthode adaptée
- Déterminer les informations nécessaires à la compréhension de la situation de travail
- Recueillir de l'information objectivement à partir d'observations et d'entretiens
- Décrire la situation observée et les sollicitations physiques, mentales et émotionnelles
- Formaliser les informations sur un support adapté permettant de partager son observation avec les différents acteurs
- Caractériser une situation de travail dangereuse
- Repérer les dangers liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement et aux limites du corps humain
- Repérer les différents dommages résultant de l'exposition aux dangers identifiés
- Identifier, caractériser et hiérarchiser les situations de travail dangereuses
- Identifier les déterminants de l'activité physique à l'origine des risques identifiés afin d'en déduire les besoins à satisfaire pour les supprimer ou les réduire

Déterminer d'éventuelles pistes d'amélioration (techniques, organisationnelles et humaines) permettant de supprimer ou réduire les risques identifiés

- Déterminer les besoins à satisfaire et des pistes d'amélioration
- À partir des déterminants des risques identifiés
- En s'appuyant sur les principes généraux de prévention
- En s'appuyant sur l'ensemble des déterminants de l'activité
- Appréhender et situer l'intérêt et les limites des principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort dans les situations de manutention manuelle
- Restituer une analyse de situation de travail en prenant en compte les informations et les propositions qui émanent des salariés
- Recueillir de l'information pertinente auprès des salariés exposés à une situation dangereuse
- Formaliser un document synthèse des propositions de pistes d'amélioration
- Présenter son analyse et justifier ses choix de pistes d'amélioration



PROGRAMME

Construire un plan d'action d'amélioration des conditions de travail en rapport avec le projet de prévention de l'entreprise ou de l'établissement

- Hiérarchiser et planifier les différentes actions d'amélioration en y associant les ressources et les moyens
- Hiérarchiser les pistes d'amélioration en s'appuyant sur les principes généraux de prévention
- Prendre en compte les principales ressources de la structure
- Planifier les différentes propositions en fonction du contexte et des enjeux
- Déterminer des critères de résultat et utiliser des outils d'évaluation des actions menées
- Déterminer et valider des critères de résultat en fonction des objectifs poursuivis
- Utiliser les différents outils d'évaluation et de suivi

Concevoir et organiser une formation-action prop.

- Construire une réponse pédagogique adaptée
- Construire un dispositif qui respecte les exigences du document de référence
- Construire un dispositif de formation en respectant les besoins et contraintes de la structure
- Organiser un dispositif de formation en tenant compte de la spécificité du public à former et en s'appuyant sur les différents modes pédagogiques
- Organiser un déroulé pédagogique qui tient compte du référentiel de compétences, des conditions d'apprentissage d'un adulte en formation et du contexte professionnel
- Définir des objectifs pédagogiques dans le respect du référentiel de compétences
- Définir les situations pédagogiques nécessaires à l'atteinte des objectifs
- Construire une séquence pédagogique en utilisant différentes méthodes pédagogiques
- Construire ou choisir différents outils pédagogiques adaptés au contexte professionnel et au groupe en formation
- Définir et utiliser les indicateurs de réussite.
- Prévoir et assurer l'organisation pédagogique et logistique de la formation
- Prévoir le temps de formation
- Préparer la salle de formation
- Préparer les documents pédagogiques nécessaires à la formation

Animer une séquence de formation en prenant en compte les caractéristiques d'un public adulte en formation

- Mettre en œuvre le déroulé pédagogique préparé
- Utiliser les différentes méthodes et techniques d'animation
- Utiliser les différents outils pédagogiques choisis
- Gérer le temps de formation
- S'adapter aux différentes typologies des apprenants

- Prendre en compte les motivations des apprenants
- Gérer les dysfonctionnements et effectuer les régulations adéquates

Utiliser différentes méthodes d'évaluation

- Utiliser des outils d'évaluation formative
- Organiser les épreuves certificatives définies par le référentiel de certification
- Utiliser les outils d'évaluation certificatives prévus
- S'auto évaluer

Assurer ou faire assurer la gestion administrative d'une session de formation-action prop

- Enregistrer une session de formation sur les outils et/ou systèmes de gestion prévus par le réseau prévention
- Assurer le suivi administratif de chaque stagiaire

Construire un argumentaire en faveur de l'accompagnement de la mobilité

- Justifier les enjeux pour la personne aidée et sa famille
- Justifier les enjeux pour l'accompagnant
- Justifier les enjeux pour l'établissement

Décliner les déplacements naturels en mouvements élémentaires en expliquant l'intérêt dans l'accompagnement

- Séquencer les déplacements naturels en étapes
- Préciser les effets recherchés de chaque mouvement élémentaire
- Justifier les capacités nécessaires à la réalisation des mouvements élémentaires des déplacements
- Expliquer ce qui conditionne les enchaînements indispensables des déplacements

Guider l'analyse d'une situation d'accompagnement

- Exploiter les informations accessibles et observables indiquant si la personne peut réaliser seule son déplacement
- Déterminer si la personne aidée peut réaliser les mouvements élémentaires constitutifs du déplacement naturel requis pour la mobilisation
- Caractériser les déterminants liés à l'environnement qui facilitent ou limitent le déplacement
- Mettre en évidence les risques pour la personne aidée et l'accompagnant

Argumenter le choix des aides techniques en fonction de leurs caractéristiques dans des situations d'accompagnement

- Préciser les finalités et limites des aides techniques
- Mettre en évidence les caractéristiques des aides techniques au regard des contraintes environnementales
- Justifier les aides techniques en fonction des caractéristiques des personnes aidées



PROGRAMME

PARTIE THEORIQUE | 50% - PARTIE PRATIQUE | 50%

Analyse de situations de travail

Argumenter la mise en œuvre de l'accompagnement de la mobilité

- Considérer le résultat de l'analyse de la situation d'accompagnement
- Guider la personne aidée en respectant les étapes du déplacement naturel
- Compenser les incapacités par une assistance sans portage délétère en intégrant si nécessaire une aide technique

Organiser l'épreuve certificative ALM de l'acteur

- Élaborer une mise en situation permettant l'évaluation d'un acteur
- Garantir le bon déroulement de l'épreuve certificative
- Restituer les résultats

TRAVAUX INTERSESSION

Réalisation d'un pré-projet de formation-action

- Rédaction d'un dossier de pré-projet
- Restitution à l'ensemble du groupe lors de la reprise de la deuxième session

Observation et analyse d'une situation de travail en milieu professionnel

- Description d'une situation de travail
- Analyse de la situation de travail en faisant apparaître les dangers, dommages potentiels et risques caractérisés en lien avec les déterminants
- Synthèse des besoins à satisfaire et pistes d'amélioration hiérarchisées et leurs critères de résultat
- Restitution à l'ensemble du groupe lors de la reprise de la troisième session

